WINSOMERESOURCES

ASX: WR1 | FSE: 4XJ | OTCQB: WRSLF

COMMUNIQUÉ ASX | 3 avril 2024

Option exclusive d'acquisition du projet Renard

FAITS SAILLANTS

- La signature d'une option d'achat exclusive (l'« option ») pour l'acquisition des actifs de la mine Renard et les infrastructures connexes (Renard) ou la totalité du capital émis de Stornoway (propriétaire à 100 % de Renard), sous réserve de l'approbation de la Cour du Québec. Renard est située à environ 60 kilomètres au sud (en ligne droite) du projet Adina Lithium, évalué à 59 millions de tonnes inférées à 1,12% de Li2O[1].
- Renard a débuté ses opérations et traitement de minerai pour la première fois en 2016 et a poursuivi son exploitation diamantifère jusqu'au quatrième trimestre 2023. L'usine de traitement Renard a une capacité nominale de 2,2 millions de tonnes par an et pourrait être reconvertie pour traiter le spodumène contenant du lithium.
- L'usine de traitement de Renard comprend déjà d'un système de séparation en milieu dense, des concasseurs miniers à mâchoires, de cônes, de cylindres de broyage à haute pression et de triage du minerai nécessaires à la production de concentré de spodumène.
- Renard détient plusieurs permis de traitement et d'exploitation de substances minérales, ce qui pourraient faire progresser la filière de production de lithium de Winsome sur un site où des opérations minières étaient en cours au Québec. Ceci pourrait contribuer à alimenter la chaîne d'approvisionnement en batteries de véhicules électriques au Canada.
- Des visites récentes du site Renard par la direction et des équipes techniques de Winsome ont confirmé la qualité des infrastructures associées au site, qui consistent en un aéroport opérationnel, une centrale électrique, des ateliers et entrepôt de maintenance, une usine de traitement des eaux, un site de déposition des résidus miniers, un camp et des bâtiments administratifs, ainsi qu'une route d'accès 4-saisons reliant le site au réseau routier provincial, au réseau ferroviaire national, et ainsi vers le centre névralgique de la chaîne d'approvisionnement en batteries de véhicules électriques à Bécancour et aux principaux ports de la Voie Maritime du Saint-Laurent.
- L'acquisition éventuelle de Renard, dans laquelle plus de 900 M$ CA ont été investis, pourrait réduire considérablement les dépenses en capitale initiales ainsi que les risques et l'empreinte associés au projet Adina.
- Winsome versera des frais d'option de 4 millions $CA en espèces et pourra exercer l'option au cours de la période allant de l'approbation de l'option par la Cour du Québec jusqu'au 30 septembre 2024, à moins qu'elle ne soit prolongée (période de l'option). Winsome pourra prolonger de 3 mois (jusqu'au 31 décembre 2024) en faisant un paiement en espèces de 2

[1]Consulter le communiqué ASX de la Société daté du 11 décembre 2023 intitulé "*Globally significant maiden Mineral Resource of 59Mt at 100% owned Adina Lithium Project*" et tableau 1 à la fin de ce communiqué.

millions $CA, ainsi que de 2 mois additionnels (jusqu'au 28 février 2025) en faisant un paiement supplémentaire en espèces de 2 millions $CA.

- La durée de l'option sera utilisée pour confirmer la faisabilité de la réaffectation de Renard, pour déterminer la structure optimale de l'transaction et pour négocier les ententes définitives relatives à la transaction.
- Winsome s'engage à travailler avec les multiples parties prenantes gouvernementales et communautaires dans le cadre de sa diligence raisonnable et de ses études de projet afin d'évaluer l'adéquation de Renard et pour revaloriser une infrastructure stratégique dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James.

Ressources Winsome (ASX : WR1, **Winsome** ou la **société**) a le plaisir d'annoncer qu'elle a conclu un accord contraignant avec Stornoway Diamonds (Canada) Inc. (**Stornoway**) et 11272420 Canada Inc. (ensemble, les **vendeurs**) en vertu duquel Winsome a obtenu (sous réserve de l'approbation de la Cour supérieure du Québec (**la Cour**) une option d'achat exclusive (**option**) lui permettant d'acquérir, à son choix, les actifs comprenant la mine de diamants Renard et les infrastructures associées (**Renard**) ou la totalité du capital émis de Stornoway.

Winsome voit l'acquisition proposée comme une occasion fortuite de faire progresser le développement du projet de lithium Adina (**Adina**), détenu à 100 % par Winsome, et possiblement d'autres gisements de lithium dans la région, en réorientant l'infrastructure existante de Renard en une opération de traitement du lithium.

D'autres opportunités et avantages potentiels sont présentés ci-dessous.

Winsome utilisera la période d'option pour évaluer la faisabilité technique, économique, environnementale et sociale potentielle de la réorientation de Renard ainsi que pour déterminer la structure optimale de la transaction et finaliser les documents définitifs pour donner effet à l'acquisition proposée (l'« acquisition proposée »).

La mise à jour de l'estimé de ressource minérale initiale de 59 Mt à 1,12 % Li2O pour le Projet Adina Lithium est toujours sur la bonne voie pour le premier semestre 2024[2].

De plus, les études à Adina se poursuivent et restent sur la bonne voie pour l'achèvement au deuxième semestre 2024 et tiendront compte des scénarios d'exploitation avec et sans Renard.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE WINSOME, CHRIS EVANS, A DÉCLARÉ :

« Si nous exerçons l'option, le projet Renard et l'infrastructure connexe ont le potentiel d'être transformateurs pour les actionnaires de Winsome.

« Cela nous donnerait accès à une installation de traitement autorisée et récemment exploitée, et qui utilise des étapes semblables à celles d'une opération de traitement de concentré de spodumène utilisant une séparation en milieu dense, et réduirait les risques liés au développement du projet en réduisant considérablement les coûts en capital. »

« De plus, il s'agit d'un actif stratégique à l'échelle régionale qui pourrait fournir à Winsome une solution de transport et de logistique économique pour son projet Adina Lithium, évalué à 59 millions de tonnes,

[2]Consulter le communiqué ASX de la Société daté du 11 décembre 2023 intitulé "Globally significant maiden Mineral Resource of 59Mt at 100% owned Adina Lithium Project" et tableau 1 à la fin de ce communiqué.

en ouvrant un accès routier et ferroviaire à l'année longue vers le centre névralgique des minéraux critiques et de la chaîne croissante d'approvisionnement en batteries de véhicules électriques à Bécancour, au Québec. »

« Les actifs de Renard sont en très bon état, ayant été exploités pendant moins d'une décennie depuis le premier traitement de minerai en 2016. »

« Winsome ferait l'acquisition des actifs de Renard à un prix nettement inférieur à leur valeur de remplacement. »

« Les infrastructures existantes comprennent un aéroport opérationnel, une centrale électrique, un atelier d'entretien et un entrepôt, une usine de traitement des eaux, un parc à résidus, un camp et des immeubles de bureaux, tous situés à moins de 60 km de notre projet Adina Lithium de calibre mondial. »

«Nous nous réjouissons à l'idée de continuer à travailler avec toutes les parties prenantes de Stornoway pour faire progresser la transaction vers un résultat fructueux. »

À propos de Stornoway

Stornoway est une société canadienne de production, d'exploration et de mise en valeur de diamants. La principale propriété minière de Stornoway, Renard, est une mine de diamants et une installation de traitement, détenue à 100 %.

Le 27 octobre 2023, Stornoway a annoncé que Renard était placé en mode de surveillance et d'entretien, en attendant le redressement des prix des diamants et les procédures de restructuration en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (L.R.C., 1985, c. C-36) avant que la Cour n'ait commencé.

Parallèlement, la Cour a accordé un processus de sollicitation d'offres de vente et d'investissement (**PSVI**) autorisant les vendeurs (avec l'aide de l'agent du PSVI nommé par la Cour, Financement Corporatif Deloitte Inc.) à entreprendre un processus de vente.

À propos de Renard

Renard est un site minier et de traitement situé dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James au Québec. Renard est environ 60 kilomètres au sud (en ligne droite) d'Adina (**Figure 1**) et est environ 400 kilomètres au nord d'un réseau ferroviaire national à Chibougamau, qui est aussi relié par des réseaux routier et ferroviaire vers le centre névralgique des minéraux critiques et de la chaîne d'approvisionnement en batteries de véhicules électriques à Bécancour.

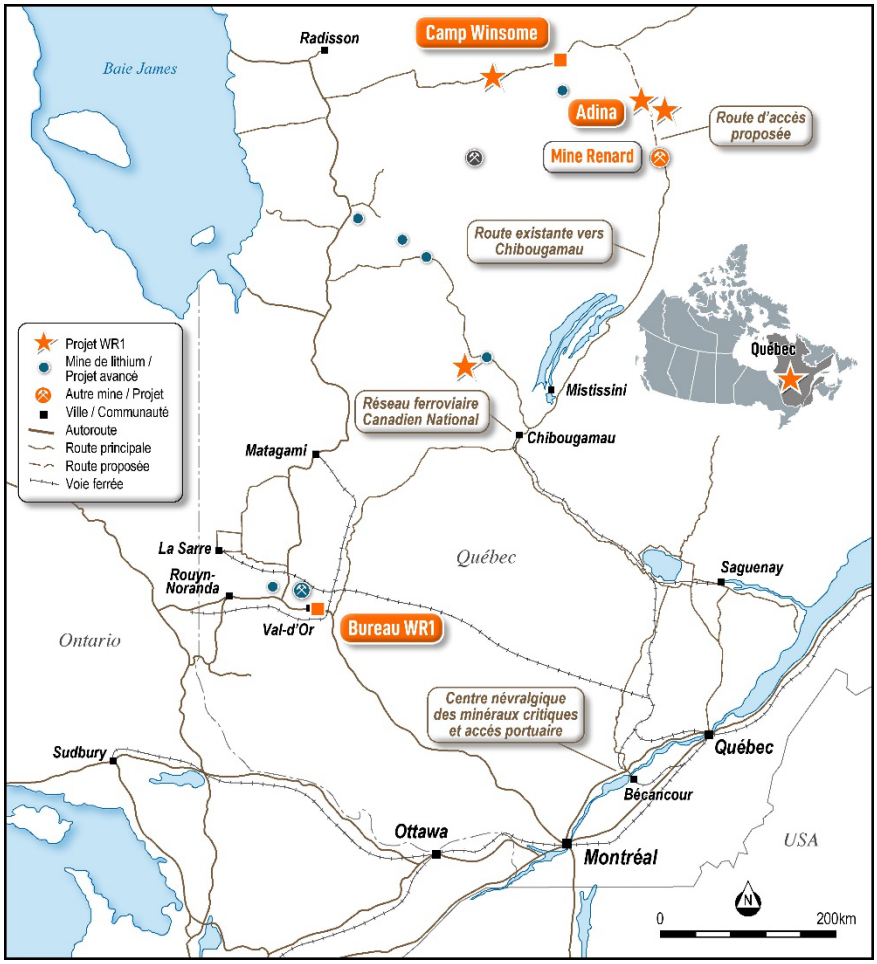

***Figure 1**. Carte* du *projet et de l'infrastructure en Eeyou Istchee Baie-James.*

Renard a produit ses premiers diamants en 2016 et a exercé ses activités pendant plusieurs périodes prolongées depuis. Les infrastructures de Renard comprennent :

- Deux mines à ciel ouvert (qui ne sont plus exploitées) et une mine souterraine, actuellement à environ 600 mètres de profondeur.
- Une installation de traitement ultramoderne, entièrement couverte, d'une capacité de 2,2 millions de tonnes par an (**usine de traitement**), comprenant des circuits de concassage primaire, secondaire et tertiaire, deux circuits de séparation en milieu dense, ainsi que des circuits d'épaississement et de déshydratation des résidus.
- L'aéroport Clarence et Abel Swallow, qui est ouvert 24 heures par jour. La piste d'atterrissage en gravier mesure 1,5 km de long et 30 mètres de large. Elle est également équipée d'une station de carburant pour avions.
- Une centrale électrique d'environ 16 MW alimentée au gaz naturel liquéfié (GNL), avec infrastructure de stockage et de vaporisation du GNL.
- Un parc à résidus miniers entièrement autorisé, avec d'autres sites de déposition identifiés pour le stockage futur.

- Des infrastructures d'approvisionnement en eau, y compris un système de collecte d'eau et une usine de traitement des eaux usées.
- Un atelier d'entretien, adapté à une vaste gamme d'équipements mobiles et fixes.
- Un camp de 330 lits, avec un gymnase, une cafétéria et d'autres installations récréatives.
- L'accès à une route permanente 4-saisons, menant au réseau ferroviaire nationale à Chibougamau, qui mène au centre de la chaîne d'approvisionnement en batteries de véhicules électriques à Bécancour et aux principaux ports de la Voie maritime du fleuve Saint-Laurent.

Comme le comprend Winsome, Stornoway entretient des relations de travail avec ses principaux fournisseurs et d'autres intervenants, y compris des ententes avec la Nation crie de Mistissini, le Grand Conseil des Cris et l'Administration régionale crie (Entente Mecheshoo), en plus des communautés de Chibougamau et de Chapais.

Adina est également située sur les terres traditionnelles de la Nation crie de Mistissini.

Opportunités et avantages éventuels de l'acquisition proposée

D'après sa diligence raisonnable à ce jour, Winsome est d'avis que l'acquisition proposée (si elle se réalise) pourrait offrir les opportunités et les avantages potentiels suivants :

- Atténuer les risques et réduire le financement et les dépenses en immobilisations initiales associés au développement d'Adina, en réaménageant l'usine de traitement de Renard au traitement de la pegmatite à spodumène d'Adina.
- Plusieurs des étapes de traitement pourraient être utilisées pour une opération de traitement du lithium, notamment les circuits de concassage, de triage du minerai et de séparation en milieu dense.
- Tirer parti des permis et des approbations existants détenus par Stornoway pour éventuellement faire progresser le processus d'obtention de permis pour Adina et réduire les risques qui y sont associés. Bien que ces permis doivent être modifiés afin de faciliter la transition de Renard vers une exploitation de traitement du lithium, cela pourrait réduire les risques associés à l'obtention des autorisations requises.
- Développer et améliorer les relations avec les principales parties prenantes de Stornoway, y compris les communautés locales, les utilisateurs traditionnels des terres, les organismes de réglementation et d'autres parties prenantes provinciales et gouvernementales.
- Réduire l'empreinte d'Adina en utilisant des zones précédemment perturbées pendant les activités d'extraction de diamants pour déposer les résidus miniers et d'autres résidus de traitement provenant d'une exploitation de traitement du lithium. Cela comprend les mines à ciel ouvert et souterraine existantes à Renard ainsi que le parc à résidus miniers existant.
- Potentiellement développer l'infrastructure dans le futur, pour en faire une opération centralisée de traitement du lithium, transformant ainsi la région de la Baie James d'Eeyou Istchee en un district émergeant de lithium.

- Utiliser l'infrastructure existante (p. ex., aéroport, centrale électrique, camp) pour faciliter les activités d'exploration, de mise en valeur et de construction à Adina ainsi qu'à Adina et à Renard comme actif intégré (**images 1 à 8**).
- Utiliser les routes existantes entre Renard, Chibougamau et Bécancour, ainsi que le chemin de fer à partir de Chibougamau, pour faciliter le transport des matériaux vers les clients situés en aval dans la région.
- Concevoir et développer une route 4 saisons pour faciliter le transport de matériel d'Adina vers le réseau routier existant au sud terminant actuellement à la mine Renard. Winsome a tenu des discussions avec les intervenants locaux sur les plans proposés pour développer ce type d'infrastructure de soutien, qui pourrait élargir les liens de transport dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James pour de multiples utilisateurs.

Sur ce dernier point, une demande de financement a récemment été soumise par l'entremise du Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques de 1,5 milliards $ CA, une nouvelle initiative fédérale canadienne visant à faire progresser des projets d'infrastructures d'énergie propre et de transport dans le cadre du volet 1 (pré-construction et développement de projets) par Eskan Company, une société de développement corporatif détenue à 100 % par les Cris. Winsome Adina Lithium Inc. (filiale détenue à 100 % par Winsome) est le collaborateur désigné et le partenaire industriel de cette initiative. Dans l'attente d'une décision positive, ce financement soutiendra directement la réalisation d'études techniques (par exemple, la conception et l'ingénierie d'une route), d'études d'appui à l'obtention des permis (par exemple, la consultation et les études de référence environnementales et socio-économiques) et d'une évaluation des impacts environnementaux et sociaux, le tout mené par Eskan.

La Société estime que plusieurs des phases de traitement installées dans l'usine de traitement de Renard pourraient être réutilisées pour une opération de concentration du lithium, y compris les circuits de concassage, de triage du minerai et de séparation en milieu dense. Les résultats des essais métallurgiques récents indiquent que la minéralisation d'Adina répond favorablement à l'enrichissement par séparation en milieu dense[3]. La Société a aussi récemment terminé à Adina un vaste programme de forage au diamant afin de recueillir une autre série d'échantillons représentatifs pour des d'essais métallurgiques poussés qui seront complétés en 2024. Ce programme d'essais sera probablement élargi au cours de la période visée par l'option afin de mieux évaluer l'adaptabilité de la minéralisation d'Adina pour le traitement à Renard ainsi que pour en déterminer sa récupération éventuelle.

[3]Consulter le communiqué ASX de la Société daté du 20 février 2024 intitulé "*Exceptional Metallurgical Test work Results from Adina*".

***Image 1**. Vue aérienne de l'aménagement du site Renard.*

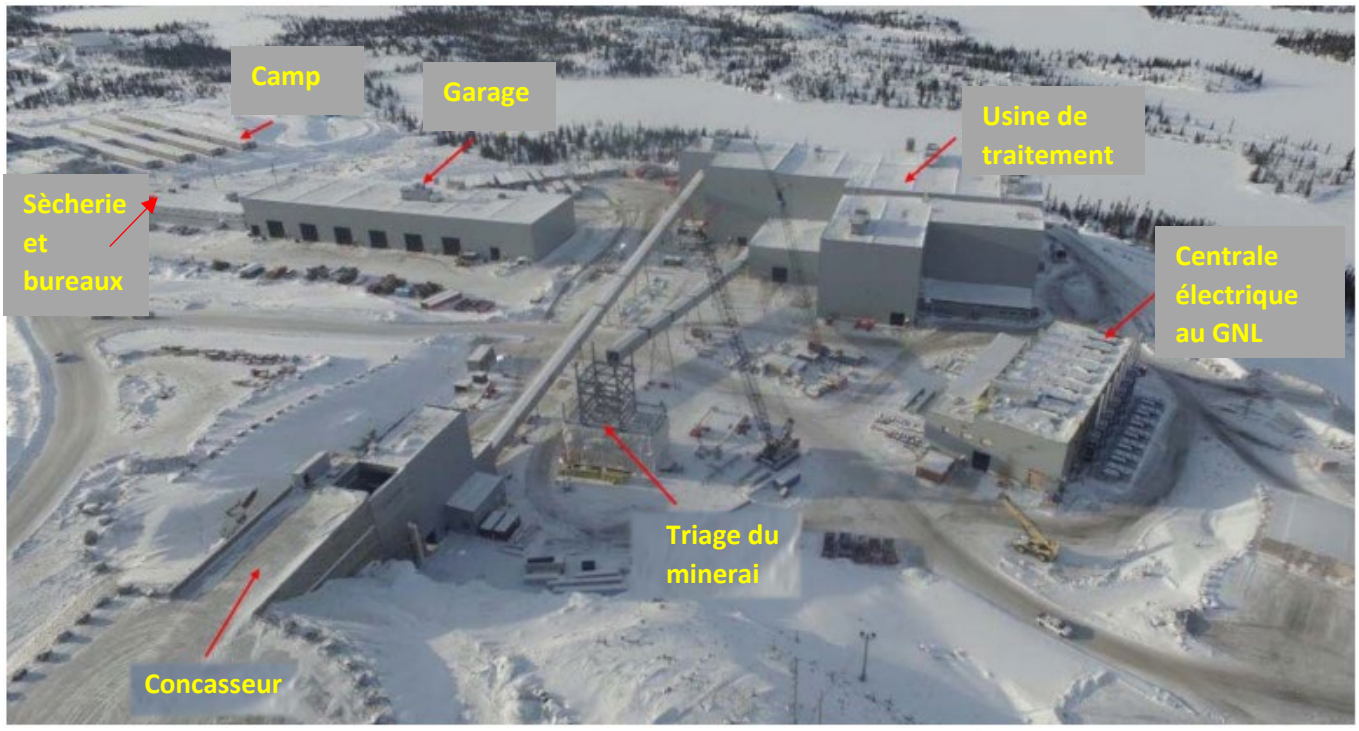

***Image 2**. Concasseur et usine de traitement de Renard.*

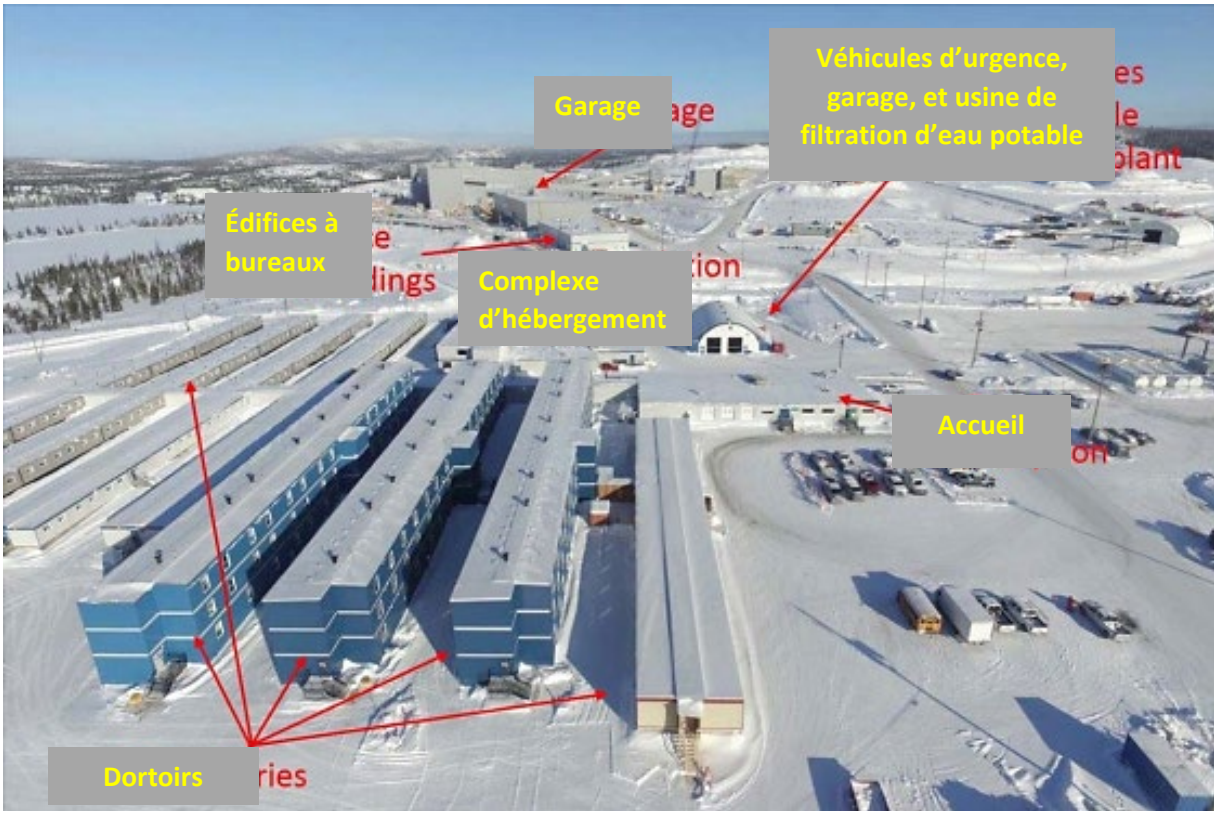

***Image 3**. Camp principal et hébergement à Renard pouvant accueillir jusqu'à 330 personnes.*

***Image 4**. Centrale électrique au gaz naturel liquéfié (GNL) d'une capacité totale d'environ 16 MW.*

Image 5. *Installation de séparation en milieu dense hivernisée, y compris l'atelier.*

Image 6. Électrogènes *au gaz naturel situés dans la centrale électrique.*

Image 7. *Réservoirs de stockage de gaz naturel liquéfié (GNL) sur le site Renard.*

Image 8. *La piste d'atterrissage existante de Renard mesure 1 500 mètres de long.*

Conditions de l'option

L'option donne à Winsome le droit d'acquérir, à sa discrétion, les actifs composant Renard ou la totalité du capital émis de Stornoway au cours de la période commençant à partir de la date à laquelle la Cour approuve l'option (aux termes du PSVI) jusqu'au 30 septembre 2024, à moins qu'elle ne soit prolongée (**période d'option**).

Winsome a convenu de payer 4 millions $CA en espèces pour l'option (**prix de l'option**). Si l'approbation de la Cour n'est pas obtenue avant le 30 avril 2024, le prix de l'option sera remboursé à Winsome (sauf accord contraire). Le prix de l'option vise à financer les couts d'entretien et de maintenance de Stornoway pendant la durée de l'option. Winsome peut choisir de prolonger la durée de l'option de 3 mois (jusqu'au 31 décembre 2024) en versant 2 M$ CA en espèces, puis de 2 mois supplémentaires (jusqu'au 28 février 2025) en versant 2 M$ CA en espèces supplémentaires.

Pendant la durée de l'option, les vendeurs :

- ne peuvent pas solliciter d'autres intérêts dans Renard ou Stornoway pendant la durée de l'option et doit cesser toute autre discussion à cet égard; et
- sous réserve des obligations habituelles visant à s'assurer que les actifs de Renard et de Stornoway sont maintenus en règle, conformément aux normes généralement reconnues du secteur (qu'il s'agisse d'une mine en exploitation ou d'une mine en mode de surveillance et d'entretien) et généralement en vue de préserver la valeur.

Winsome utilisera la durée de l'option pour évaluer la faisabilité technique, économique, environnementale et sociale potentielle de la réorientation de Renard ainsi que pour déterminer la structure optimale de l'transaction et finaliser les documents définitifs pour donner effet à l'acquisition proposée. Rien ne garantit que Winsome exercera l'option. De plus, si l'option est exercée, l'acquisition proposée elle-même sera assujettie à des conditions (y compris l'approbation de la Cour) et, par conséquent, rien ne garantit que l'acquisition proposée

Si Winsome choisit d'exercer l'option à tout moment pendant la durée de l'option, les principales modalités de l'acquisition proposée seront les suivantes :

Fondement de l'acquisition proposée	Sur une base de trésorerie et sans endettement, ce qui signifie qu'aucune des dettes financières existantes de Stornoway ne sera prise en charge par Winsome, à l'exception des obligations de remise en état de la mine et des autres passifs dont Winsome a convenu (peu importe la structure de l'acquisition proposée). Les inventaires de diamants et d'autres équipements associés à une exploitation minière de diamants dont Winsome n'a pas besoin doivent également être exclus.
Contrepartie	52 millions $CA payables en espèces, en actions de Winsome ou en une combinaison des deux, au choix de Winsome, comme suit : • 15 millions $CA, payables à la clôture de l'acquisition proposée (**clôture**); • 22 millions $CA, payables au plus tard 12 mois après la clôture; et • 15 millions $CA, payable au plus tard 24 mois après la clôture. Dans le cas où Winsome choisit de régler la contrepartie en émettant des actions de Winsome, la valeur des actions de Winsome à émettre sera déterminée sur la base du prix moyen pondérée par le volume des actions le plus élevé sur l'ASX au courant des 5 jours de bourse de l'ASX précédant la journée de négociation : • à la levée de l'option par Winsome (**prix d'exercice des actions**); et

	• ce qui est 2 jours ouvrables avant la date à laquelle la tranche pertinente de la contrepartie doit être payée (**prix de l'action en vigueur**). Toutefois, si le prix de l'action en circulation est inférieur au prix de l'action d'exercice, Winsome doit « compléter » la composante en espèces de la contrepartie de sorte que la valeur totale des espèces et des actions de Winsome (évaluées au prix de l'action en circulation) soit égale à la tranche pertinente de la contrepartie (c.-à-d. à l'égard du paiement à la clôture, 15 millions $CA). Si Winsome choisit d'effectuer le paiement de la deuxième ou de la troisième tranche de la contrepartie avant l'échéance (soit le 12e mois et le 24e mois suivant la clôture, respectivement), Winsome doit payer la totalité de la tranche pertinente et non une partie. Toute action de Winsome attribuée serait assujettie à une période de blocage raisonnable.
Conditions	• La Cour approuve l'acquisition proposée selon des modalités acceptables pour Winsome. • L'acquisition proposée peut également être assujettie à l'approbation aux fins de la section 11 des règles d'inscription de l'ASX ou à d'autres conditions que Winsome juge appropriées.
Clôture	Le moment et la procédure de clôture seront précisés dans les documents définitifs.

Conseillers

Les conseillers juridiques de Winsome dans le cadre de la transaction sont constitués d'Azure Capital, à titre de conseiller financier, et DLA Piper, à titre de conseiller juridique. Winsome a également fait appel aux services des consultants et des conseillers suivants pour les assister dans le cadre de sa diligence raisonnable de Stornoway et de Renard, et des études :

- Synectiq Inc. (conseillers techniques et gestionnaires de projets)
- WSP Canada Inc. (conseillers en gestion des déchets)
- DRA Global (conseillers en traitement et en métallurgie)

- Fin -

La publication de ce communiqué est autorisée par le conseil d'administration de Winsome Resources Limited.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

INVESTISSEURS

Chris Evans
Directeur général
Winsome Resources
administration@winsomeresources.com.au

MÉDIAS

Josh Nyman
Directeur général
Spoke
josh@hellospoke.com.au
+ 61 413 243 440

À PROPOS DE RESSOURCES WINSOME

Winsome Resources (Winsome; ASX : WR1) est une société d'exploration et de développement axée sur le lithium, basée à Perth, qui possède quatre projets au Québec, Canada. Tous les projets de Winsome – Adina, Cancet, Sirmac-Clappier et Tilly sont détenus à 100 % par la Société. Récemment, la Société a fait l'acquisition de 47 km_2 de claims miniers supplémentaires sur le projet Tilly, situé près d'Adina, et de 29 claims miniers sur la propriété Jackpot, immédiatement au nord d'Adina. Les projets les plus avancés de Winsome – Adina et Cancet – offrent des gîtes de lithium peu profonds à haute teneur et ils sont stratégiquement situés à proximité d'infrastructures et de chaînes d'approvisionnement établies.

En plus de son impressionnant portefeuille de projets de lithium au Québec, Ressources Winsome détient 100 % des droits d'achat de lithium, de caesium et de tantale du projet Case Lake de Power Metals Corp (TSXV : PWM) dans l'est de l'Ontario, ainsi qu'une participation en capitaux propres de 19,6 % dans PWM. La Société a récemment cédé Decelles et Mazérac, deux projets situés près de la ville minière de Val-d'Or au Québec à PWM en échange d'une augmentation de sa participation.

Winsome est dirigée par une équipe hautement qualifiée possédant une solide expérience dans l'exploration et la mise en valeur du lithium ainsi que des sociétés de premier plan inscrites à la cote de l'ASX. Plus d'informations : www.winsomeresources.com.au

AVERTISSEMENT CONCERNANT LES DECLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document contient des déclarations prospectives concernant Winsome. Les déclarations prospectives prospectifs ne sont pas des déclarations de faits historiques et les événements et résultats réels peuvent différer matériellement de ceux décrits dans les déclarations prospectives en raison de divers risques, d'incertitudes et d'autres facteurs. Les déclarations prospectives sont intrinsèquement soumises à des incertitudes et à des contingences commerciales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales. De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent matériellement de ceux exprimés ou sous-entendus dans toute information prospective fournie par la Société ou en son nom. Ces facteurs comprennent, entre autres, les risques liés aux exigences de financement supplémentaires, aux prix des métaux, aux risques d'exploration, de développement et d'exploitation, à la concurrence, aux risques de production, à la réglementation, y compris la réglementation environnementale, à la responsabilité et aux litiges potentiels concernant les titres de propriété.

Les déclarations prospectives contenues dans le présent document sont fondées sur les convictions, les opinions et les estimations de la société Winsome à la date à laquelle elles sont formulées, et aucune obligation n'est assumée de mettre à jour les déclarations prospectives si convictions, opinions et estimations venaient à changer ou à refléter d'autres développements futurs.

RESSOURCES MINÉRALES

Winsome confirme qu'elle n'est au courant d'aucune nouvelle information ou donnée susceptible d'avoir une incidence significative sur les ressources minérales, ni des informations à l'appui mentionnés dans les annonces commerciales initiales référenciées dans le présent communiqué. La Société confirme également que toutes les hypothèses et tous les paramètres importants qui sous-tendent les estimations des ressources minérales demeurent applicables et n'ont pas subi de changements significatifs. La Société souligne, comme il a été mentionné dans ce communiqué et dans les communiqués précédents, des travaux de forage sont en cours à Adina, et que les résultats présentés dans ce communiqué seront intégrés dans une mise à jour des ressources minérales prévue pour le premier semestre de 2024. Les modalités et le contexte dans lesquels les conclusions de la personne compétente sont présentées n'ont pas été modifiées de manière significative par rapport aux communiqués initiaux sur le marché.

Tableau 1. *Déclaration sur les ressources minérales du gîte Adina Lithium*

Zone	Inférée			Total		
	Tonnes (Mt)	Li_2O (%)	En contenu CLE (Mt)	Tonnes (Mt)	Li_2O (%)	En contenu CLE (Mt)
Principale	28.6	1.12	0.79	28.6	1.12	0.79
Inférieure	29.9	1.12	0.83	29.9	1.12	0.83
TOTAL	**58.5**	**1.12**	**1.62**	**58.5**	**1.12**	**1.62**

-fin-